FEMMES, PROVERBES, PHRASÉOLOGIE ET DICTIONNAIRES ÉLECTRONIQUES DE LA LANGUE FRANÇAISE

MARYSE PRIVAT
Universidad de La Laguna

Cette étude a pour but de continuer une ligne de recherches que je mène depuis l'an dernier et qui unit supports électroniques et recherches parémiologiques, ces dernières constituant la ligne fondamentale de mes recherches. À l'entrée dans l'an 2000, ce n'est là qu'une des nombreuses possibilités que ce nouveau siècle nous offre déjà et qui ne cessera de s'améliorer et de se généraliser au cours des années, voire des mois, à venir. A l'heure actuelle, les supports électroniques se multiplient et leurs qualités et leurs performances progressent à grands pas, même s'il faut encore, et plus que jamais, être attentifs à la valeur réelle que nous fournit cette multiplicité envahissante de matériaux divers. Face à l'univers de plus en plus étendu d'Internet où l'on peut trouver le meilleur comme le pire[1], j'ai choisi de limiter mon travail, dans un premier temps, aux seuls CD ROM, et plus particulièrement aux dictionnaires de langue française.

Après avoir présenté dans une communication récente[2] un travail sur *Le Littré* électronique, je m'arrêterai cette fois sur certains dictionnaires de la langue française allant du XVIe au XVIIIe siècles, publiés sous forme de deux merveilleux cédéroms par deux maisons d'édition électronique différentes[3] et regroupant au total rien moins que

1. Pour ce qui est du meilleur, je me contente aujourd'hui de la seule adresse de *Dictionnaires d'autrefois:* (http ://lib.uchicago.edu/efts/projects/dicos/) qui regroupent: le dictionnaire de Jean Nicot, les différentes éditions du dictionnaire de l'Académie française de 1694, 1798 et 1835, le dictionnaire de R. Estienne de 1552 (3° édition) et le distionnaire de P. Bayle de 1740.
2. IV Congreso Internacional de Lingüística, Santiago de Compostela, septiembre de 1999.
3. Les deux cédéroms utilisés s'intitulent: *Dictionnaires des XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Editions

quatorze dictionnaires aussi prestigieux qu'inaccessibles simultanément sous leur forme traditionnelle en papier.

Mon travail exposera les capacités de recherche et les avantages de ces supports électroniques, tout en analysant quelques résultats obtenus dans une recherche bien ciblée unissant représentation du monde féminin et recherches parémiologiques.

Le premier cédérom présente les dictionnaires suivants:

— le *Dictionnaire français-latin* de Robert Estienne, de 1549
— le *Trésor de la langue française* de Jean Nicot, de 1606
— le dictionnaire français anglais de Randle Cotgrave, de 1611
— deux ouvrages de Gilles Ménage: *Les origines de la langue française* et le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, de 1650 et 1694 respectivement.
— deux ouvrages de Antoine Furetière: *Essais d'un dictionnaire universel* et *Dictionnaire universel*, de 1687 et 1690 respectivement
— le *Dictionnaire de l'Académie française*, dans son édition originale de 1694
— le *Dictionnaire des arts et des sciences* de Thomas Corneille de 1694.

Quant au second, il nous offre:

— le dictionnaire historique de La Curne de Sainte-Palaye, Ed. Favre de 1876
— le dictionnaire de Furetière, Ed. Leers, Amsterdam, de 1690
— le dictionnaire de l'Académie française, quatrième édition de 1762
— le *Littré*, édition originale de 1872 et supplément de 1876
— les *Curiosités françaises*, de Antoine Oudin, de 1649
— le dictionnaire philosophique de Voltaire de 1765
— le dictionnaire des synonymes de Guizot, édition originale de 1822.

Même pour ceux qui auraient la chance peu commune de se rendre instantanément et régulièrement à la Bibliothèque Nationale de France où il leur serait loisible de consulter tous ces dictionnaires simultanément, ces cédéroms présenteraient néanmoins des avantages majeurs. Mis à part les plus manifestes tels que poids réduit, maniabilité et stockage, il en est d'autres bien plus intéressants pour la recherche, à savoir la rapidité de recherche et de visualisation des résultats, ainsi que les possibilités d'interactions diverses qui constituent un avantage unique. Ces capacités dépendront essentiellement du logiciel choisi pour servir de "moteur" au support électronique, et aux différents modes de consultation et de recherche proposés: peut-on, par exemple, afficher à la suite les définitions d'un même mot dans tous les dictionnaires à la fois ou faut-il changer de dictionnaire (d'écran) à chaque nouvelle définition? Est-il possible d'imprimer un simple extrait de l'article trouvé, celui qui nous intéresse, ou est-on obligé de l'imprimer en entier, ce qui suppose parfois plusieurs pages? La recherche booléenne nous permet-elle de réaliser des équations complexes comme la recherche de proximité ou se contente-t-elle de l'utilisation de la troncature élémentaire avec astérisque ou joker, et des opérateurs classiques ET/OU/SAUF?

Champion électronique, 1998, et *Atelier historique de la langue française*, Marsanne, Editions Redon, 1999, (www.dictionnaires-France.com).

Je n'entrerai pas ici dans le détail de ces différences techniques entre les deux cédéroms consultés bien qu'elles soient de taille et d'importance appréciables et conditionnent largement la pertinence et la précision des résultats potentiels. Au delà de l'avantage majeur que représentent la rapidité d'exécution et l'instantanéité du résultat de la recherche, il est un autre facteur indéniablement utile et fécond: les rencontres inattendues. Les dictionnaires papier nous offrent tout leur contenu à la condition qu'on les ouvre à la bonne page mais on ne peut qu'y chercher des mots isolés, préalablement déterminés, dans un recueil classé au mieux par ordre alphabétique. Pour ce qui est du cédérom, un simple désir bien formulé peut nous ouvrir des portes imprévues et nous permettre de trouver des trésors lexicographiques insoupçonnés

Le thème central de ma recherche étant les proverbes, je me pencherai directement sur ce domaine. En lançant une recherche "plein texte" (ou "texte intégral") sur la troncature proverb*, on trouvera toutes les occurrences dérivées du mot proverbe (proverbe, proverbes, proverbial (e-s), proverbiaux, proverbialement, proverbium, etc.) ainsi que l'abréviation proverb. Cependant, et dans l'optique d'une recherche exhaustive, il ne faut pas perdre de vue que certains dictionnaires peuvent utiliser également dans le corps de leurs articles l'abréviation prov. ou pro. (avec ou sans point après l'abréviation), ce qu'il faudra prendre en considération si l'on veut balayer toutes les occurrences possibles. Certes, il nous faudra également nous débarrasser des Provence, provençal, providence, provision, et autres mots en "prov" parasitant notre recherche, les opérateurs booléens étant justement là pour nous faciliter la tâche.

Je n'exposerai aujourd'hui qu'un échantillonnage des résultats que j'ai pu obtenir d'un tel outil. Dans un premier temps, j'ai lancé la recherche sur les troncatures adéquates pour obtenir la liste des entrées regroupant au sein d'un même article les deux concepts: proverbe et féminin, ce qui donne à titre indicatif les résultats suivants[4]:

— Cotgrave:	68 articles
— Richelet:	75 articles
— Furetière 1687:	19 articles
— Furetière 1690:	607 articles
— Académie fr. 1694:	272 articles
— Académie fr. 1762:	286 articles
— Ménage:	26 articles
— La Curne:	263 articles
— Oudin:	0 article
— Nicot:	0 article

La première constatation nous rend compte des dictionnaires apparemment les plus fournis en proverbes mais ce premier panorama nous soumet à d'autres réflexions. Ainsi il est utile d'apporter une explication à l'absence d'articles regroupant proverbes et femmes pour deux dictionnaires. Le dictionnaire de Antoine Oudin est en soi un recueil

4. Les dictionnaires non cités ont déjà fait ou feront l'objet d'une étude particulière. D'autres ont été écartés dû au nombre trop restreint de références parémiologiques.

de proverbes et quolibets, comme son sous-titre l'indique[5], ce qui explique l'absence dans ses pages du mot "proverbe" ou ses dérivés. Dans tout le dictionnaire, le mot proverbe n'apparaît que sous cinq entrées: *achepte*, *martin*, *pasques*, *rire* et *rouge*, mais les définitions et exemples sont sans rapport avec notre thème de la femme. Cette remarque ne signifie pas pour autant que le dictionnaire ne recueille aucun proverbe concernant les femmes, mais il faudra les trouver sous les entrées *femme* et *femmes*. En ce qui concerne le dictionnaire de Jean Nicot, son éditeur David Douceur, ajouta en appendice à ce répertoire lexicographique un *Recueil des vieux proverbes de la France*, qui est étranger au travail de Nicot, et n'est donc pas pris en compte dans le support électronique présenté ici. Quant au dictionnaire de Cotgrave, premier dictionnaire de français à l'usage des Anglais, il est intéressant de remarquer qu'il se présente sous forme de dictionnaire bilingue et que chaque mot ou expression est traduit du français à l'anglais, sans apporter d'autre explication ou définition. Dans ce cas, le mot *femme* ou *féminin* n'apparaîtra sur l'écran que s'il est présent effectivement dans le proverbe ou l'expression de départ, ce qui limite la pertinence de la recherche "plein texte". Des proverbes en association directe avec la femme comme *Elle est belle à la chandelle*, *A vieille mule frein doré* ou encore *Il n'y a point de si belle rose qui ne devienne gratte-cul* ne seront pas trouvées car la troncature fem* en est absente.

Revenant à l'ensemble des articles sélectionnés par la recherche "plein texte" et après avoir éliminé tous ceux où la troncature fem* ne correspondait qu'à la précision, en tête de l'article, du genre féminin du mot en question, il a été possible d'accéder aux textes qui regroupaient les deux mots recherchés, et postérieurement à un second travail d'élagage écartant les articles où les deux mots, bien que physiquement présents dans l'article, n'entretiennent aucune relation l'un avec l'autre, nous parvenons à un ensemble de proverbes directement ou indirectement liés à la femme.

La première observation des résultats obtenus nous montrent clairement que la plupart des dictionnaires traitent sous la rubrique "proverbes" toutes sortes d'expressions stéréotypées: locutions, expressions imagées ou figées, ou proverbes au sens propre. Les exemples recouvriront donc les divers secteurs de cette phraséologie générale.

Certaines remarques d'ordre lexicographique déjà précisées pour le *Littré* électronique, peuvent être rappelées pour les autres dictionnaires étudiés ici et semblent façonner certaines constantes quant au traitement accordé aux proverbes et autres formes parémiologiques dans les dictionnaires d'autrefois. Ainsi, on peut facilement mettre en évidence l'absence de systématisation, voire de réflexion ordonnée sur la recherche du mot clé pertinent pour le classement des proverbes, ce qui est en partie excusable, l'étude parémiologique n'étant pas la première priorité de ces dictionnaires de langue. La possibilité d'embrasser l'ensemble parémiologique des dictionnaires étudiés nous permet d'accéder de plus près, et de façon privilégiée, au travail exécuté par le lexicographe en ce qui concerne les proverbes, ce qui serait impossible à réaliser ou bien trop fastidieux sur le support traditionnel en papier. Ainsi il nous est loisible de remarquer que si certains proverbes ne figurent qu'à un seul mot clé, très nombreux sont ceux qui sont répétés à chaque mot de la phrase. Dans ce dernier cas, la définition-interprétation qui suit, à de

5. *Recueil de plusieurs belles proprietez, avec une infinité de proverbes et de quolibets pour l'application de toutes sortes de livres.*

très rares exceptions, n'utilise jamais exactement les mêmes termes. En affichant à la suite sur un même écran les différentes versions d'un même proverbe figurant sous plusieurs mots clés, il est également possible de constater que la présentation du proverbe est très variée: ou bien le proverbe apparaît seul ou il est suivi d'une explication — interprétation, ou le cas échéant d'une définition tirée d'un autre dictionnaire antérieur avec précision du nom de l'auteur. Ce travail systématique de rapprochement m'a permis d'observer à nouveau un manque évident de constance dans le traitement lexicographique des proverbes. Cette constatation de diversité dans la glose des proverbes, qui pourrait s'illustrer par une énumération de cas répétés, doit également nous conduire à analyser la raison de cette pluralité. Il semble que chaque proverbe soit réexaminé, redéfini à l'arrivée de chaque nouveau mot à présenter, sans tenir compte d'une éventuelle définition déjà attribuée à ce même proverbe précédemment, ce qui se ferait de nos jours d'autant plus rapidement et efficacement que nous disposons des outils informatiques appropriés.

La visualisation globale des résultats, dictionnaire après dictionnaire, nous permet de constituer un corpus de base formé par les proverbes les plus récurrents, qui apparaissent dans plusieurs dictionnaires consultés, ceux qui semblent donc être les plus solidement ancrés dans l'univers parémiologique de la langue française à travers les siècles. Ce corpus est le suivant[6]:

◊ Temps pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée (5).
◊ Maison faite, et femme à faire (5).
◊ Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée (5).
◊ Il n'y a point de si belle rose qui ne devienne gratte-cul (5).
◊ Jamais coup de pied de jument ne fit mal à cheval (4).
◊ Elle est belle à la chandelle, mais le jour gâte tout (4).
◊ prendre la vache et le veau (4).
◊ laisser aller le chat au fromage (4).
◊ Il n'est point de belles prisons ni de laides amours (4).
◊ Ventre de soie et robe de velours (4).
◊ A vieille mule frein doré (4).
◊ C'est un mariage d'épervier (4).
◊ Bonne femme, mauvaise tête (3).
◊ La nuit tous les chats sont gris (3).
◊ Jeune femme, pain tendre et bois vert mettent la maison au désert (3).

Mon intention n'est pas ici d'entrer dans une explication détaillée et historique de ces expressions ou proverbes anti-féminins car là n'est pas mon propos qui est celui d'annoncer des pistes de travail possibles avec les nouveaux supports électroniques disponibles à l'heure actuelle.

Une autre direction d'étude peut nous mener à la constatation de faits linguistiques intéressants, notamment les glissements sémantiques survenus au cours des siècles pour certains mots, proverbes ou expressions figées. Ainsi une *femmelette* était à l'époque de

6. Entre parenthèses apparaît le nombre de dictionnaires où ce même proverbe a été trouvé, sans tenir compte de la présence ou non de définitions, ni de similitudes ou dissemblances entre ces dernières.

Furetière une "femme simple, pauvre d'esprit et de biens", alors que de nos jours ce mot, non seulement a changé de sexe mais également de signifié puisqu'il définit "un homme faible, sans énergie"[7], voire efféminé. La locution *être tiré à quatre épingles* signifie actuellement "être vêtu avec un soin méticuleux" et revêt un aspect positif d'élégance et de bon goût, alors qu'en 1694[8] cette même expression prenait une connotation négative avec le sens de "qui affecte une propreté outrée". Peut-être le XVIIe siècle ne concevait-il pas les questions d'hygiène et de propreté avec les mesures de notre siècle? De même, le syntagme verbal *tailler une bavette* équivaut dans un registre de langue familière de l'an 2000 à 'bavarder' alors qu'au XVIIe siècle cette expression semblait réservée aux femmes si l'on en croit l'Académie: "les femmes vont tailler des bavettes quand elles s'assemblent pour caqueter" ; "les femmes taillent des bavettes quand elles sont longtemps à causer, à babiller de choses vaines et inutiles"[9] Les femmes n'ont pas la part belle dans la langue française ni dans les dictionnaires comme nous allons le constater plus d'une fois au long des exemples cités. Un autre exemple de variation sémantique peut être illustré par le proverbe *La nuit tous les chats sont gris* qui s'utilise aujourd'hui pour dire que la nuit efface les différences et plus spécifiquement qu'"il est aisé de se méprendre et de ne pas reconnaître ceux à qui l'on parle". Ce même proverbe avait un sens bien différent jadis puisqu'il concernait uniquement la gent féminine et nous disait que "la nuit on ne distingue point une laide d'avec une belle" (Furetière 1690 ; Académie française 1694 et 1762[10]) ou encore "toutes les femmes sont belles à l'obscurité"[11] (Curiosités de Oudin, 1649).

Face à ces glissements sémantiques, il est d'autres mots qui n'ont pas changé en voyageant à travers les siècles, même s'ils continuent de traduire le regard méprisant des hommes qui ont écrit la langue, face aux femmes: une *fille de joie* est toujours une prostituée, une *grande perche* était déjà utilisé au XVIIe siècle pour désigner une femme très grande et quelque peu maigrelette, et le mot *gendarme* désigne encore parfois une femme forte et autoritaire.

D'autres mots ont tout simplement disparu et il est plaisant d'en retrouver la trace[12]. Au hasard de mes recherches toutefois ciblées sur la femme et la phraséologie, j'ai recueilli plusieurs expressions oubliées et curieuses comme

— *faire un boudin:* signifie pour un gentilhomme, se marier avec une riche roturière, ainsi le mari annoblit la femme qui de son côté apporte l'argent, la graisse qui va entretenir le ménage

— *avoir le nez tourné à la friandise:* signifie pour une femme, "qu'elle n'a point le nez tourné à la religion", "qu'elle a la mine, la physionomie d'être amoureuse" (Furetière, 1690)

7. Définitions actuelles tirées du Petit Robert, édition de 1990.

8. Dictionnaire de l'Académie française de 1694.

9. Dictionnaire de Furetière aux deux entrées 'bavette' et 'tailler' respectivement.

10. Cette dernière définition 'confusion entre laide et belle' est commune aux trois références citées. Quant aux deux significations différentes, elles sont simultanément présentes dans le dictionnaire de l'Académie française, édition de 1762, sous les articles *chat* et *nuit* respectivement.

11. A rapprocher de cet autre proverbe: *A la chandelle la chèvre semble demoiselle.*

12. Certains ouvrages se consacrent à rescaper de l'oubli ces mots perdus: *Dictionnaire des sens cachés*, Duchesne A., Leguay T., Larousse, 1990 ; *Dictionnaire des mots perdus*, Duchesne A., Leguay T., Larousse, 1988

— *épingles:* "présent qu'on fait aux filles ou aux femmes, lorsqu'elles ont rendu un service (...) pour tenir lieu de ce qu'on appelle entre les hommes un *pot de vin*" (Furetière 1690).

— *chocaillon:* "une femme qui boit beaucoup de vin" (Oudin 1649).

On ne peut, une fois encore, que constater que les femmes n'ont que des défauts si l'on en croit les dictionnaires de la langue française. Leurs imperfections et insuffisances les plus notoires, car les plus réitérées au long des pages étudiées, peuvent se résumer en ces termes suivis de quelques expressions associées: les femmes sont opiniâtres (*avoir de la tête*, *Ce que femme veut Dieu le veut*, *Bonne femme mauvaise tête*); elles ont bavardes (*les caquets de l'accouchée*, *tailler des bavettes*, *La langue lui va comme la navette d'un tisserand*); elles sont laides (*C'est un remède d'amour*, *Elle est belle à la chandelle*, *Le haut défend le bas*, *C'est un beau joyau*[13], *Elle a bien du laid caché sous sa chemise*, *C'est tentation par derrière et repentance par devant*); elles sont parfois belles (*elle n'est pas trop déchirée*, *elle mériterait bien d'être décrottée*); elles ont le défaut de vieillir et de cacher le poids des ans sous le maquillage (*A vieille mule frein doré*, être *parée comme un autel*, *une vieille maison reblanchie*, c'est *le vieux jeu*, *elle ne marque plus*, *elle a deux doigts de plâtre sur le visage*, *Elle a donné sa farine et elle vend son son*); elles ont l'indécence de perdre leur honneur (*laisser aller le chat au fromage*, *prendre un pain sur la fournée*, *prendre la vache et le veau*); et parfois elles osent se montrer plus autoritaires que leurs maris (*C'est un mariage d'épervier*, *L'esprit est tombé en quenouille*, *elle porte le haut de chausse*, *le mari dîne à la table de son maître*). Ce qui m'a particulièrement frappée cependant est la multiplicité d'expressions imagées relatives à la femme enceinte (*une envie de femme grosse*, *Elle a cassé ses œufs*, *Il y a un enfant sur le métier*, *Les petits pieds font mal aux grands*, *faire un pet à vingt ongles*, *quatre pieds en deux souliers*, *crier les petits pâtés*). Quant aux hommes, il ne leur est attribué que deux défauts, voire trois: leur manque de virilité (*Il fait la femme*, *une poule mouillée*, *une poule laitée*, *un tâte poule*, *un jocrisse qui mène les poules pisser*), l'infidélité de leur femme (*Sa femme l'a fait Jean*, *Bœuf porte cornes et veau cornettes*, *faire porter du bois* [le *bouquet*] *à son mari*, *mettre un beau panache sur la tête de son mari*, ou tout simplement un *sot*). Quant au troisième "défaut" recensé, il concerne les hommes trop adonnés aux femmes (*Il s'est tué de sa propre allumelle*, c'est *un âne débâté*, *un dépuceleur de nourrices*, *un dénicheur de fauvettes*).

La recherche des proverbes n'est qu'un exemple illustrant la somme d'études pouvant être réalisées et rendues actuellement accessibles grâce aux progrès de cette fin de siècle où, bientôt, aucune recherche ne pourra s'envisager sans ces nouveaux outils d'information et de stockage de données.

13. Définition de Furetière (1690): "On appelle proverbialement, & ironiquement un beau joyau, quelque chose dont on ne fait pas grand cas, comme une femme laide, quelque ouvrage garny de faux brillants, etc." A opposer à cette autre expression semblable *une belle image* qui pourtant signifie une femme "qui ne parle guere, qui est sans action, sans esprit".